

# Syndicat Mixte du SCoT du Périgord Vert

## Extrait du registre des délibérations du comité syndical

L'an deux millé vingt-six, le lundi vingt-trois février à dix-huit heures trente, sous la Présidence de Monsieur Francis LAFAYE, les membres du comité syndical issus des conseils communautaires des communautés membres, se sont réunis à la salle de l'ancienne caserne des pompiers à Brantôme, sur la convocation qui leur a été adressée le mardi dix-sept février par le Président du Syndicat Mixte. Le quorum n'ayant pas été atteint à cette occasion, le conseil a de nouveau été convoqué le lundi vingt-trois février à dix-neuf heures, le conseil pouvant valablement délibérer à cette occasion sans condition de quorum.

Nombre de membres en exercice : 29  
 Nombre de présents : 10  
 Nombre de votants : 12

Abstention : -  
 Pour : 12  
 Contre : -

### Étaient présents :

<b>Comité syndical du Syndicat Mixte du SCoT du Périgord Vert du 23 février 2026</b>					
Nom	Prénom	Présent	Excusé	Procuration à...	Suppléé par...
AUGEIX	Michel	x			
BALABEAU	Jérôme				
BERNARD	Francine		x		
BOST	Jean-François	x			
BUFFAT	Marc				
CAILLAUD	Philippe	x			
CASANAVE	Laurent		x		
CHABAUD	Jean-Michel				
CHIPEAUX	Raphaël				
COUVY	Jean-Paul				
DECARPENTRIE	Françoise	x			
DEVARS	Pascal				
DUCROCQ	Corinne		x		
DUMONTEIT	Pascal				
HERMAN	Nadine		x	Francis LAFAYE	
JUGE	Jean-Claude	x			
LACHAUD	Patrick				
LAFAYE	Francis	x			
LAGRENAUDIE	Yannick				
LANDAIS	Anémone	x			
LIMERAT	Bruno	x			
MARCETEAU	Dominique		x		
MECHINEAU	Pascal	x			
OUISTE	Alain				
PAGES	Didier		x	Pascal MECHINEAU	
PRUNIER	Jean-Pierre				
RODRIGUES	Antonio				
SAUTREAU	Jean-Michel				
SUTOUR	Pierre	x			
		10	6	2	0

Secrétaire de séance : Pascal MECHINEAU

Objet : Désignation du secrétaire de séance et adoption du procès-verbal de la réunion du 5 novembre 2025

AR Prefecture

024-200068260-20260223-2026022301-DE  
 Reçu le 03/03/2026

**Objet : Désignation du secrétaire de séance et adoption du procès-verbal de la réunion du 5 novembre 2025**

Monsieur Francis LAFAYE, Président, procède à l'appel des délégués, puis expose que le comité syndical doit désigner son secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré, le comité syndical nomme Pascal MECHINEAU secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 5 novembre 2025 est approuvé.



Francis LAFAYE,  
Président,

*Fait et délibéré, les jour mois lieu et an que dessus. Au registre sont les signatures.*

*Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la réception en Sous-Préfecture*

*Pour copie conforme,*

*Publié et Affiché le*

**AR Prefecture**

024-200068260-20260223-2026022301-DE  
Reçu le 03/03/2026